

**TESTS D’ADMISSION NÉERLANDAIS NIVEAU 2**

**Mercredi 1er septembre 2021** **à 13h précises**

**Local C 213**

**CONSIGNES**

L’examen commencera **à 13h précises**. Il est donc conseillé d’arriver vers 12h45 pour la présentation de l’épreuve.

**Les éventuels retardataires seront exclus de l’examen.**

* Vous prendrez uniquement de quoi écrire - sans trousse - et un correcteur
* Vous ne serez pas autorisés à utiliser un dictionnaire.
* Veillez à soigner votre écriture. Illisible ou pas clair = faux !
* Les feuilles de brouillon seront fournies par l’école, et seront remises avec la copie de l’examen.
* Vous passerez la partie orale après avoir terminé la partie écrite.

À toute fin utile, nous précisons que :

* le test d’admission ne peut remplacer une évaluation certificative ratée ;
* indépendamment du niveau, en aucun cas, des évaluations certificatives ne seront organisées hors-session.